

Cahier de doléances du Tiers État de La Masse (Lot)

Du premier mars 1789, très humbles et très respectueuses plaintes, doléances et remontrances que présentent au Roi, notre très honoré et souverain seigneur, ses fidèles, soumis et affectionnés sujets, les habitants de la communauté de La Masse.

Sire,

Vos bontés viennent de captiver tous les cœurs de vos sujets ; tout s'anime en France de la voix d'un monarque qui met un prix à se faire aimer et qui ne dédaigne point d'éclairer sur la pureté de ses motifs la bienfaisance de ses intentions ; la sagesse de ses moyens associe tous les cœurs à sa gloire, on s'empresse à l'envi de le seconder, et il connaît pour la première fois toute sa puissance; nous ne doutons plus, Sire, que votre compassion ne se réveille au milieu de nos malheurs, à la vue de nos sentiments d'amour, de respect, d'obéissance et de confiance.

La communauté de La Masse supplie donc très humblement le Roi et les États généraux d'avoir égard aux impositions exorbitantes que supporte généralement la province du Quercy, et particulièrement cette communauté, dont le terrain est des plus ingrats et des plus sujets aux ravines, et ne pouvant être amélioré que par une plus juste répartition de l'impôt qui fut mal faite dans les premiers temps, parce qu'on ne prévit pas que la majeure partie des fonds seraient enlevés par des ravines, portés sur les bas-fonds qui en seraient totalement dégradés, ce qui est effectivement arrivé et met par conséquent cette communauté dans l'impossibilité de payer les impositions dont elle se trouve surchargée.

Qu'il serait très utile que toutes les propriétés exemptes participent aux frais de l'État au prorata des possessions imposées.

Qu'il soit pris tous les moyens possibles d'augmenter les revenus de l'État, sans porter d'aucune manière sur les possessions rurales, dont la charge n'est déjà que trop exorbitante.

Et qu'enfin, si on ne trouve pas le moyen d'encourager l'agriculture en allégeant le joug des habitants des campagnes, les terres, déjà trop négligées, ne seront bientôt plus susceptibles de fournir au paiement de l'impôt.

Et ont signé tous ceux qui savent signer, les an et jour que dessus.